

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-EX

Date d'impression : 01.08.2007

Code du produit : 067

Page 1 de 3

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation**

LEYCO-EX

Identification de la société/entreprise

Société :	Leyco Chemische Leyde GmbH	Téléfax : ++49 (0)
Rue :	Industriestraße 155	2236-966-00-10
Lieu :	D--50999 Köln	Téléphone : ++49 (0)
Téléphone :	++49 (0) 2236-966-00-0	2236-966-00-29
Interlocuteur :	Eckart Inkemann	
Service responsable :	Eckart Inkemann	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence :	0049 (0) 2236 966 00 29	

2. Identification des dangers**3. Composition/information sur les composants**

Caractérisation chimique (préparation)

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
	8003-34-7	Pyrethrum, 25%	< 0,5 %	

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

4. Premiers secours**Après inhalation**

Mettre la victime à l'air libre. Maintenir au chaud et dans un endroit calme.

Après contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Consulter un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel****Les précautions individuelles**

Conservé à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Conservé hors de la portée des enfants. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. pollue faiblement l'eau

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-EX

Date d'impression : 01.08.2007

Code du produit : 067

Page 2 de 3

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

7. Manipulation et stockage**Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

Stockage**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle**Valeurs limites d'exposition****Contrôles de l'exposition****Mesures d'hygiène**

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

L'état physique : liquide
Couleur : blanc laiteux
Odeur : type ester

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH-Valeur (à 20 °C) :	indéterminé	Testé selon la méthode
Modification d'état		
Point d'éclair :	> 100 °C	
Densité (à 20 °C) :	1,00 g/cm ³	

10. Stabilité et réactivité**11. Informations toxicologiques****Toxicité aiguë**

DL50/orale/rat = 5600 mg/kg
DL50/cutanée/lapin = 5000 mg/kg
CL50/inhalatoire/4h/rat = 7830 mg/cbm

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Les effets de contacts avec la peau peuvent inclure: kribbeln / crawling

12. Informations écologiques**Information supplémentaire**

pollue faiblement l'eau Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-EX

Date d'impression : 01.08.2007

Code du produit : 067

Page 3 de 3

13. Considérations relatives à l'élimination**Code d'élimination des déchets-Produit**

020105 DÉCHETS PROVENANT DE L'AGRICULTURE, DE L'HORTICULTURE, DE L'AQUACULTURE, DE LA SYLVICULTURE, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE AINSI QUE DE LA PRÉPARATION ET DE LA TRANSFORMATION DES ALIMENTS; déchets provenant de l'agriculture, de l'horticulture, de l'aquaculture, de la sylviculture, de la chasse et de la pêche;

L'élimination des emballages contaminés

Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

ADR/RID classe : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport fluvial

ADNR-Classe : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport maritime

IMDG-Code : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport aérien

ICAO/IATA-DGR : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. Informations réglementaires**Etiquetage****Phrases-S**

- | | |
|-------|--|
| 02 | Conserver hors de la portée des enfants. |
| 13 | Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. |
| 26 | En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. |
| 38 | En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. |
| 20/21 | Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. |
| 24/25 | Éviter le contact avec la peau et les yeux. |
| 36/37 | Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. |

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau : 1 - pollue faiblement l'eau

16. Autres données**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)